



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 03 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 Juin à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à LONDINIÈRES sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

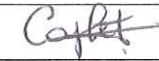
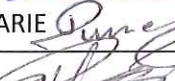
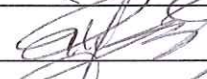
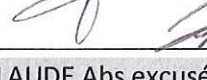



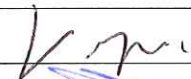
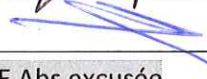
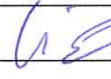

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 25

8 absents : M Lévêque, M Lefebvre, M de Chezelles, M Robin, Mme Depoix, Mme Wattelier, Mme Biller,
M Boinet

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE	
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE	
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY Abs excusé	
BURES EN BRAY	Mme BRETON CHARLYNE	
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT	
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE	
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL	
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC Abs excusé	
FREAUVILLE	M. MARTEL CHRISTIAN	
FRESNOY FOLNY	M. DEBURE GILBERT	
FRESNOY FOLNY	M. HAESAERT MEDARD	

FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE 
FRESNOY FOLNY	M DUPUIS FRANCOIS 
GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD Abs excusé
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL Abs excusé
LONDINIERS	Mme BILOQUET ARMELLE 
LONDINIERS	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE 
LONDINIERS	Mme MARTEL RÉGINE 
LONDINIERS	M. HURARD FRANÇOIS 
LONDINIERS	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE Abs excusée
LONDINIERS	Mme LEGRAND CATHERINE
LONDINIERS	Mme WATTELIER NATHALIE Abs excusée
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE 
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID 
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ 
PUISINVAL	Mme LEDUE SABINE
SAINTE AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL 
SAINTE AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC 
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER BÉNÉDICTE Abs excusée
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO 
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU RÉGINE
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER Abs excusé
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY 

Abs le 27.08.24

Abs. le 27.08.24

Abs le 27.08.24

1. Approbation du PV

Le PV du 08 Avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Mme Céline Carnet est nommée secrétaire de séance.

2. Point sur la présentation EPR comité santé

Mme la Présidente informe le conseil que le 18 avril 2024 à Rouxmesnil Bouteilles a eu lieu la présentation du projet d'extension de la Maison de santé au comité santé EPR. Cette présentation a été faite par Mme Biloquet, M. Lévêque et le Docteur Marc Lethuillier.

3. Cabinet LEYTON - Retour enquête

Lors du conseil du 12 février dernier, le conseil avait délibéré pour établir une convention avec le cabinet Leyton pour une mission d'analyse et de conseil en ingénierie fiscale, et plus précisément l'IFER des transformateurs électriques.

Le cabinet Leyton a remis son rapport le 16 avril.

Ce rapport conclut qu'il n'y a pas de transformateurs électriques qui donnent droit à l'IFER sur notre territoire. L'imposition s'applique aux transformateurs dont la tension est supérieure à 51kV.

4. Contrat REVIPAC

Délibération 24-035 Contrat REVIPAC

Le conseil communautaire délibère et décide à l'unanimité l'approbation du Contrat-type de reprise de la filière Papier-Carton 2024-2029 par REVIPAC, et à sa signature par Mme la Présidente.

5. Contrat DEA

Délibération 24-036 Contrat DEA 2024-2029

Le conseil communautaire délibère et décide à l'unanimité l'approbation du Contrat relatif à la prise en charge des déchets d'éléments d'ameublement collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets avec les éco-organismes agréés (Ecomaison, Valdelia et Valobat) et à sa signature par Mme la Présidente.

6. IFSE M Gourrier

Délibération 24-037 IFSE Cyril Gourrier

Le conseil communautaire délibère et décide à l'unanimité de porter le plafond de Monsieur Cyril Gourrier à 7000 € annuel, à compter du 15 mai 2024.

7. Démolition de la grange

Un permis de démolir a été déposé le 16 mai 2024, pour la grange située rue du Beau Soleil, sur la propriété de la communauté de commune.

Aucune proposition pour récupération de matériaux reçue à ce jour.

La démolition de cette grange doit permettre de libérer un espace suffisant pour réaliser un parking provisoire pour les praticiens de la Maison de santé.

8- Point AO Serapid et Maison de santé

Bâtiment SERAPID :

M. Vassard prend la parole.

Nous sommes en phase de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux.

Les offres sont à remettre le 17 juin prochain.

Calendrier prévisionnel:

- Attribution aux entreprises fin juillet
- Notification et période de préparation début août
- Début de travaux Début septembre
- Fin des travaux fin novembre

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 350 k€. Les honoraires de Maitrise d'œuvre sont de 29k€ (9% du montant des travaux).

Les études et assurance (SPS, Bureau contrôle, test perméabilité, dommage ouvrage) ont une enveloppe prévisionnelle de 39k€.

Soit une prévision totale de 418 k€-

Nous avons déjà reçu un retour favorable pour la subvention DETR pour 125k€.

La demande de subvention départementale pourra être déposée après avoir retenu les différentes entreprises. La prévision est de 100 k€.

Pour diviser puis raccorder individuellement chaque lot, il est nécessaire de créer cinq branchements d'assainissement.

Délibération 24-040 Création de branchements

- Le conseil communautaire délibère et autorise à l'unanimité Mme la Présidente à signer la commande de création de cinq branchements à l'entreprise GHTP, pour un montant de 15 192,00 € TTC, ainsi que tous documents y afférents.

Extension de la Maison Médicale :

Nous sommes en phase de recrutement d'un maître d'œuvre.

L'enveloppe des travaux est de 750 k€ HT et hors maîtrise d'œuvre et études complémentaires.

Les offres sont à remettre pour le 10 juin.

Calendrier prévisionnel:

- Attribution fin juillet
- Notification Aout
- Début des études septembre
- Consultation entreprises fin année 2024
- Démarrage des travaux printemps 2025
- Fin des travaux fin 2025/ début 2026

Pour l'attribution de ces deux marchés la commission AO se réunira le 16 juillet à 16h00

Rappel des membres de la commission :

Hervé Vassard, Mme Wattelier, M Dumouchel, M Debure, M Boinet, M Grandsire, M de Chezelles

9- Acquisition et vente de terrain

Acquisition

Mme la présidente propose une délégation pour rencontrer et discuter avec la famille Chédru la possibilité d'acquérir du terrain (2000 à 2500 m²) à proximité de la Maison de santé.

Le conseil valide cette action de Mme la présidente et l'autorise à négocier l'achat.

Vente

Pour la vente de terrain à M Deryn, une délibération est nécessaire :

Delib 24-038 Mutation de bien

Le conseil communautaire délibère et décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à signer un acte de dépôt de pièces constatant la mutation de biens restés au nom du SIVOM DU CANTON DE LONDINIÈRES au profit de la Communauté de Communes de LONDINIÈRES.

10- Restitution de caution

Suite à la vente des locaux, une délibération est nécessaire :

Delib 24-039 Restitution caution Ambulance

Le conseil communautaire délibère et autorise à l'unanimité Mme la Présidente à restituer la caution de location du local situé au 24 rue du Général de Gaulle aux Ambulances Londinières.

11- Divers

Point sur les achats de matériels :

Barnum : 2 barnums de 4 mx4 m, ont été achetés au prix de 3072 € TTC avec une participation du Crédit Agricole de Londinières de 2000 €. Ces barnums seront mis à disposition des communes ainsi que des associations du territoire, gratuitement.

Véhicule : après consultation des garages locaux, depuis 2 mois, la communauté de communes a acheté un véhicule KANGOO (2015, 142000 km) au prix de 11 043.75 € TTC (9249.42 € HT) Chez Renault Neufchâtel

Remorque : après consultation de 4 fournisseurs, la communauté de communes a acheté une remorque bagagère 2 essieux, avec ridelles grillagées et porte échelle au prix de 1980 € TTC chez Anselin

Résultats Synthétique

M Martel prend la parole.

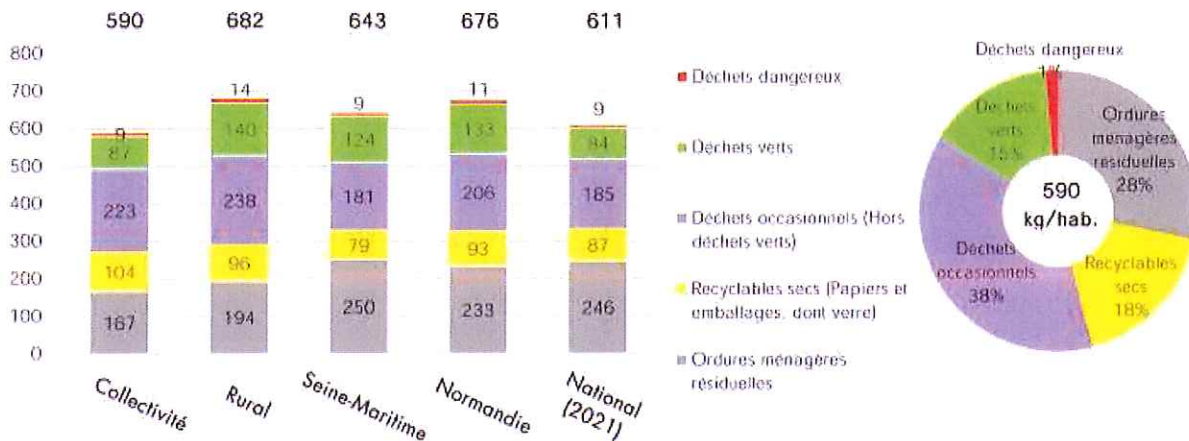
C'est dans le cadre de l'Observatoire des déchets de Normandie que Biomasse Normandie anime avec le soutien de l'ADEME et de la Région Normandie, nous adresse une fiche individuelle de 5 pages sur les données de notre collectivité, avec plusieurs thématiques. Notamment Les performances de collectes, la production individuelle de déchets, ou le centre de valorisation

(les 3 tableaux ci-dessous sont projetés).

• **Performances de collecte**

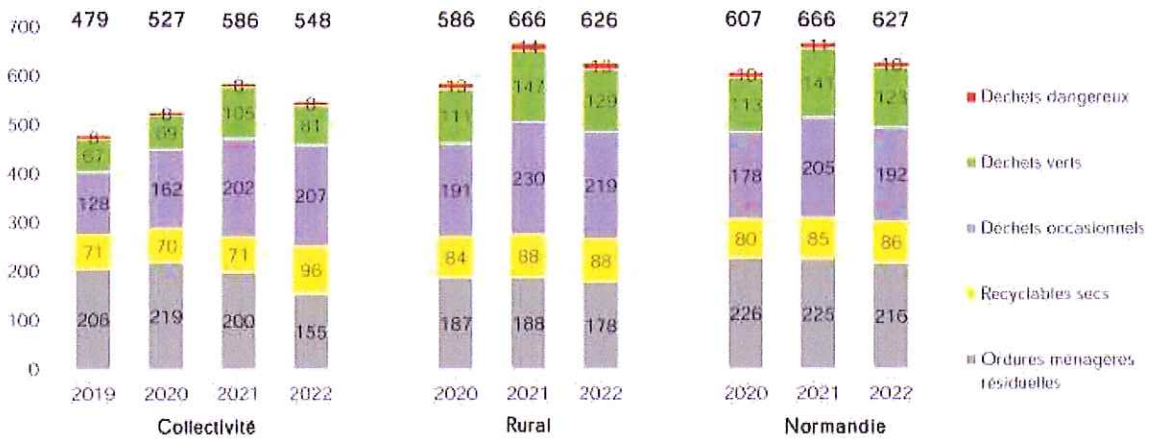
En 2022, la production de déchets ménagers et assimilés (DMA) observée sur la Cdc du Canton de Londinières s'est élevée à 590 kg/hab INSEE (soit 548 kg/hab.DGF). Les déchets occasionnels représentent le flux majoritaire avec 38% des déchets ménagers et assimilés. On retrouve ensuite les ordures ménagères résiduelles avec 28% des DMA.

Productions Individuelles de déchets ménagers et assimilés (en kg/hab.INSEE)



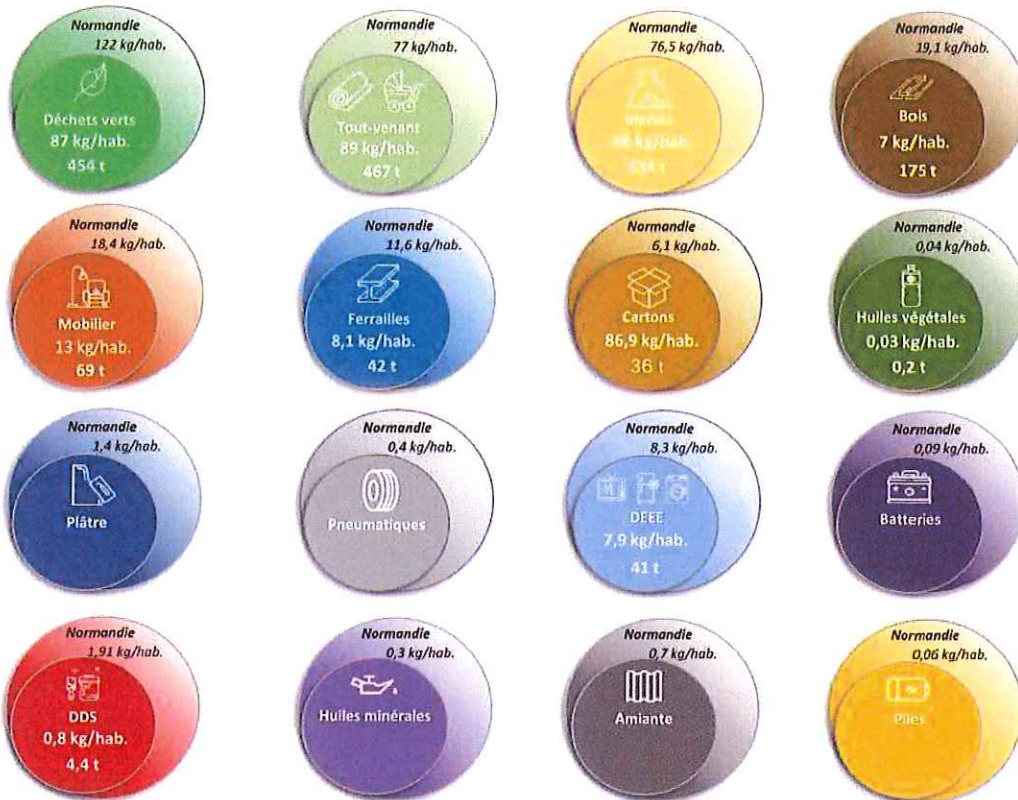
Inférieur de 13% à la moyenne des collectivités de typologie "Rural", ce ratio de production est encourageant en termes de prévention des déchets, particulièrement pour les flux d'ordures ménagères résiduelles, de déchets occasionnels, de déchets verts.

Productions Individuelles de déchets ménagers et assimilés (en kg/hab.DGF)



Globalement, entre 2021 et 2022, le ratio de DMA par habitant a diminué de 38 kg pour la collectivité et également de 39 kg à l'échelle régionale en prenant en compte la population DGF.

• Centres de Valorisation (alias "Déchèteries")



La collectivité est gestionnaire d'un centre de valorisation. En 2022, la Cdc du Canton de Londinières a de bonnes performances de tri (de déchets verts, d'inertes, de cartons, ...). Les déchets verts représentent 28% par rapport au tonnage total en centre de valorisation de la collectivité. Les encombrants représentent 28% et la part des déchets inertes est de 22%. Ces déchets sont les plus abondants en centre de valorisation.

Quelques exemplaires sont à disposition, ensuite envoi par mail en mairie

Départ Mme Delphine Jourdain

Madame Delphine Jourdain a signifié sa demande de détachement le 30 mai 2024 pour 12 mois.

Elle quittera ses fonctions le 9 août 2024.

Compétences Eau et Assainissement

Le transfert des compétences eau potable et assainissement aux communautés de communes s'achèvera au 1er janvier 2026.

Mme la Présidente évoque deux solutions : soit la création d'un service Eau & Assainissement au sein de la communauté de communes, ce qui implique le recrutement de personnel et la création de bureaux, soit le transfert aux différents syndicats du territoire. Il y en a sept sur notre territoire.

Le conseil autorise Mme la Présidente à contacter le SIDESA ou des syndicats pour connaître les modalités de mise en place de l'une ou l'autre solution.

Chenille processionnaire du chêne

Rappel dans l'e-mail du 14/05, Fredon rappelle les modalités de déclaration en cas de découverte de chenille processionnaire du chêne :

Par téléphone
Contact FREDON Normandie :
Barbara Boufhal
07.56.22.93.85
barbara.boufhal@fredon-normandie.fr

Visite Parlement Européen

Rappel une visite du Parlement Européen (Bruxelles) est proposée sur 2 jours

- 15/16 octobre
- 3 /4 décembre
 - Intéressée Charlyne Breton

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H50
De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal

